

Ecrit par le 22 novembre 2024

Pays du Comtat : nouveau conseil d'administration pour les communes forestières de Vaucluse



L'association des communes forestières se dote d'un nouveau conseil d'administration avec, à sa tête, [Laurence Chabaud-Geva](#). La maire de Saumane-de-Vaucluse succède à Luc Reynard, l'ancien maire de Bédoin.

Suite aux élections municipales, l'association des communes forestières de Vaucluse a procédé à l'élection du nouveau conseil d'administration. Laurence Chabaud-Geva, maire de Saumane-de-Vaucluse, succède ainsi à Luc Reynard à la présidence. La nouvelle présidente a exprimé sa volonté de continuer dans la voie tracée par l'ancien maire de Bédoin : poursuivre le travail de préservation de l'intérêt général des forêts, assurer une gestion durable et multifonctionnelle, préserver le rôle central des élus

Écrit par le 22 novembre 2024

dans la politique forestière des territoires tout en poursuivant le développement des communes forestières de Vaucluse et en fédérant l'ensemble des communes du département.

Pour ce faire, Laurence Chabaud-Geva va s'appuyer sur la formation des maires et des élus locaux afin de les sensibiliser aux enjeux forêt et bois et de susciter des projets sur les territoires. Elle est convaincue du rôle de moteur et d'innovateur des élus pour la transition énergétique, et de la nécessité d'engager une dynamique sur la construction en bois des Alpes et en pins méditerranéens, aussi efficace que celle en cours sur le bois énergie.

Le conseil d'administration :

Présidente : Laurence Chabaud-Geva, maire de Saumane-de-Vaucluse

Vice-président : Jean-Pierre Ranchon, adjoint au maire de Sault

Trésorier : Julien Merle, maire de Sérignan-du-Comtat

Secrétaire : Aline Salvadon, adjointe au maire de Lacoste

Les administrateurs :

Gilles Bernard, adjoint au maire de Bédoin

Suzy Machurot, adjointe au maire de Villes-sur-Auzon

Patricia Philip, maire de Fontaine de Vaucluse

Max Raspail, maire de Blauvac

Frédéric Tenon, maire de Malaucène